



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 27/03/2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 39 Nombre de suffrages exprimés : 48 Votes Pour : 48 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Subventions de fonctionnement pour l'exercice 2024  N° 2024-25
--	--

**Présents (39)** : PICHON Evelyne, BLASCO Sabine, CARRERE Philippe, CAUMONT Marc, DESMARAIS Nadine, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, PRISSET Monique, GIRON Julienne, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, LACAZE Noël, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, LAIREZ Céline, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, MIR André, SALAT Jacques, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, DELOM Christian, ISOART Jean-Michel.

**Absents (14)** : PUCEL Matthieu, MOUNIQ Jean, GRANGE JB, GISTAU Patrick, VIDAILLET Jocelyne, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, GAY Eric, PELIEU Michel, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin, CASCARRE Victor.

**Procurations (9)** :  
DUNAN Anne à DESMARAIS Nadine  
ESCOULA Bernard à GALAUP Dominique  
MUR François à LACAZE Noël  
CHAZOTTES Michel à DUBARRY Jean-Bertrand  
SOLANA Michel à RICARD Louis  
DUBERNARD Alain à PETIT Caroline  
BALAGNA Patrice à CARRERE Philippe  
DARAN René à MIR André  
NARS Aline à AIZIER Philippe

Madame Maryse PUYAU a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président expose les subventions de fonctionnement demandées, la commission « Finances » propose de retenir les attributions ci-dessous pour l'année 2024.

BP 2024	
TIERS	BP 2024
RVAL	108 200,00
GIPE	89 208,00
AIREL	165 000,00
ADIL	1 700,00
Itinéraires Pyrénées Liberté	700,00
Ambition Pyrénées	1 338,00
<b>TOTAL</b>	<b>366 146,00</b>

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID : 065-246500573-20240409-2024\_25-DE



Monsieur le Président invite les conseillers communautaires à en débattre.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- Approuve les subventions de fonctionnement telles qu'exposées par Monsieur le Président ;
- mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président  
Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU